



Appel à candidatures  
**3 Résidences d'architecture**  
France • Juillet 2026

**1<sup>er</sup> juillet > 26 août 2026**

# « ici et maintenant »



MA Auvergne - Réenchantons les thermes de Sainte Marguerite  
Saint Maurice - 2025 ©lamaletteurbaine

**Ralentir.  
Faire une pause.  
Prendre du recul.  
C'est ce que nous nous étions promis il y a cinq ans.**

Ralentir et prendre le temps de la rencontre : observer, relier, et stimuler le déjà-là.  
Voilà la parenthèse renouvelée que propose une résidence d'architecture ; prendre du temps :

- pour un binôme dont un ou une architecte dans leur pratique professionnelle,
- pour ceux et celles qui habitent et l'équipe municipale nouvellement élue,
- et entre eux pour partager ce qui est parfois invisible, sous-jacent au territoire.

Le dispositif de la résidence d'architecture propose de cheminer ensemble, avec méthode et ainsi :

- Recueillir la parole habitante et la transmettre afin qu'elle soit entendue ;
- Révéler les richesses et potentiels qui font la singularité d'un ici, en associant chacun et chacune, jusqu'aux élèves, aussi ;
- Fédérer autour de projets de renouvellement urbain, de réhabilitation, des usages, des espaces publics et d'écologie ;
- Tisser des récits partagés grâce à l'itinérance et l'inscription d'une trace par de petites installations ;
- Proposer des dispositifs sensibles mobilisant des outils de production et de médiation créatifs et attractifs à destination de l'ensemble des acteurs du territoire.

Ce second volet du sixième programme de résidences 2026 a lieu grâce aux engagements fidèles et aux partenariats avec la Caisse des Dépôts, le ministère de la Culture et de l'Ordre des Architectes. Nous les remercions tous les trois.

Trois nouvelles Maisons de l'architecture proposent des familles de résidence pour aller à la rencontre des singularités de leurs régions :

- l'avenir de notre patrimoine bâti, à réutiliser, ou à reconvertir,
- notre rapport au paysage, à ce qui trame territoire,
- ou encore la ressource de l'eau, condition d'habitabilité.

Souhaitons des rencontres fructueuses entre architectes nomades et les sédentaires accueillants, dans une vision commune partagée qui permet à chacun de se laisser étonner et tisser des réseaux de reconnaissance.

Parions encore une fois sur ces trois expériences pour nous donner une vision élargie de notre monde, parce que dans notre engagement plus attentif à notre environnement et à ses équilibres fragiles, faire est important, voir est primordial, ici et maintenant.

**Sophie BERTRAND**  
Présidente du  
Réseau des maisons de l'architecture

# Qu'est-ce qu'une résidence portée par une Maison de l'architecture ?

La résidence d'architecture est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre une ou un architecte mandataire avec une équipe de spécialistes, et des populations, des élues et élus, habitantes et habitants, actrices et acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés.

**L'architecte mandataire et son équipe sont accueillis** dans un territoire, **en immersion**, pour habiter et travailler sur place.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des populations locales sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également **susciter le débat** sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, l'équipe résidente associe à sa démarche les populations, les élues et élus, actrices et acteurs de terrain et plus largement l'ensemble des habitantes et habitants. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son équipe sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit**, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

À l'issue de la résidence, **une restitution de la démarche** est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à toutes et tous.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque équipe créera et alimentera **un site/blog dédié à la résidence** et pourra produire **un support de synthèse** présentant leur démarche et leurs réalisations.



308 MA\_Terre nourricière - Rauzan - 2025 ©Club Photo Rauzannais

**Ouvrir un espace optimiste et créatif qui rassemble les habitantes et habitants\* en s'appuyant sur les ressources des territoires, à toutes les échelles, pour inventer demain.**

\* habitantes et habitants au sens large : citoyennes et citoyens de tous les âges, actrices et acteurs de terrain, élues, élus, personnes travaillant dans les collectivités et institutions, habitantes et habitants humains et non humains.

## LE RÔLE DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

La Maison de l'architecture porte la résidence d'architecture dont elle assure **le pilotage et la coordination générale** (ingénierie culturelle).

Elle mobilise **son réseau de partenaires** et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant **son expertise et son savoir-faire tout au long du projet**, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la **cohérence et à la qualité de la démarche et des productions** des équipes accueillies.

Enfin, elle assure la **valorisation régionale et nationale** de la résidence d'architecture, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

# Un programme pour expérimenter et inventer demain

Depuis 2018, les résidences d'architecture, dispositif innovant, a permis d'activer **57 territoires** aussi bien **ruraux, périurbains que métropolitains**, offrant ainsi des contextes et enjeux divers.

Les expériences menées permettent alors d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire, au réemploi ou encore à la citoyenneté.

En 2026, le Réseau des maisons de l'architecture, grâce au mécénat de la Caisse des dépôts, a lancé **un nouveau programme** qui vise à **travailler**, par le prisme de l'architecture, du paysage et du cadre bâti, **sur des thématiques engagées autour de questions environnementales et sociales**, de résilience, de ménagement des territoires, de transition écologique, de mutations architecturales en impliquant toutes les actrices et tous les acteurs au contact de tous les publics.



Territoires pionniers - Bassin de Caen, quels futurs - 2025 © Alban Van Wassenhove

**Initier et/ou accompagner, avec un volet culturel, des transformations écologiques et sociales en vue de faire face aux effets du changement climatique et de la crise écologique.**

**Travailler, via des problématiques locales, à la recherche de solutions sur des thématiques plus globales de transitions (écologiques, sociales, urbaines, etc.).**

**Repenser nos manières d'habiter les espaces qui nous entourent, redéfinir nos manières de faire l'architecture et bâtir des visions du futur.**

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

### Un cadre commun :

L'équipe résidente doit être constituée d'un ou d'une **architecte ou diplômé-e en architecture, mandataire** du groupement, avec un ou une **autre spécialiste** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

**Indemnité de résidence** : 150€ TTC/jour et par personne résidente

**Un budget de production** pour les outils de conception et/ou de communication.

### Des formats propre à chaque situation :

**Un format standard** : 6 semaines de résidence en binôme

**Des formats expérimentaux**, court ou long, en collectif ou en binôme, en itinérance...

# Prendre le pouls d'un territoire : une mise en récit collective des milieux habités

Afin d'enrichir leur lecture du territoire, de ses enjeux et potentiels, **les architectes** (ou diplômé-es en architecture) en résidence **associent à leur démarche élues et élus, actrices et acteurs de terrain, et les habitantes et les habitants**, en les questionnant sur leurs vécus, leurs pratiques quotidiennes tout en les invitant à **poser un regard neuf sur leurs lieux de vie et les manières de les habiter**.

Tout au long de la résidence, le territoire est ainsi mis en récit collectivement, permettant aux habitantes et habitants de **se constituer une culture commune sur laquelle appuyer de futurs projets**. La résidence propose un espace ouvert, un moment à part durant lequel les populations se retrouvent et échangent sur leurs quartiers, leurs communes, leurs bourgs, leurs paysages.

**Cette narration du territoire est ensuite mise en forme par l'équipe résidente avant d'être partagée par toutes et tous**. La présence de spécialistes associés à la résidence permet la réalisation d'outils de communication variés (vidéos, podcasts, affiches, cartographies...) attractifs et accélérateurs d'échanges et de rencontres.

Certains supports créés pendant la résidence donnent ensuite lieu à des films, des ouvrages ou encore des expositions, dont l'existence et le chemin se poursuivent, même après la résidence.

**Les architectes ou diplômé-es en architecture qui participent à ces programmes sont souvent de jeunes professionnelles et professionnelles**, pour qui la résidence représente une expérience marquante dans leur parcours et leur pratique.

L'équipe qui les entoure peut être à géométrie et professions variables, offrant ainsi des **points de vue** et des **méthodes de travail variés et complémentaires**.



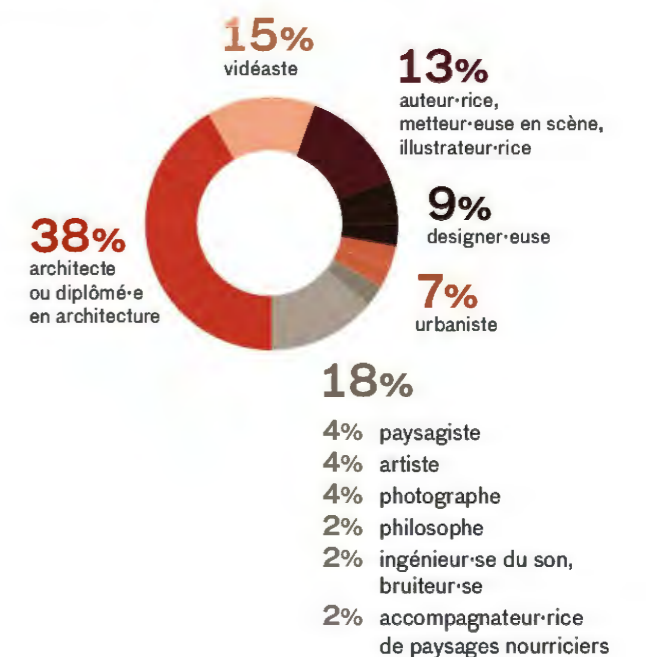
MA Isère - Ce qui nous lie - Saint-Gervais - 2025 @Laure TONIN

## Expérimenter de nouveaux processus et de nouvelles pratiques de l'architecture :

accompagner la profession d'architecte dans sa mutation en lui donnant, par la résidence, un espace d'expérimentation.

## Retour sur le programme 2018 - 2022

La pluridisciplinarité au sein des résidences : quelles pratiques sont représentées ?



Extrait de l'étude *Retours sur les résidences Réseau des maisons de l'architecture* - 2023 réalisée par Hélène Guillemot

# 3 territoires de résidence en France

Les résidences d'architecture se répartissent sur tout le territoire en France métropolitaine et Outre-mer. Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, à la fertilité des sols, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire ou encore à la citoyenneté.

Voici les lieux et les thèmes des résidences pour le second appel à candidatures - 2026 :

## Répartition géographique

### Milieu urbain

Montpellier  
Reculée de Salins-Lès-Bains

### Milieu rural

Saint-Rémy-sur-Orne

Nous attirons l'attention des candidats sur :

- la nécessité d'être autonomes dans leurs déplacements,
- d'anticiper les modes et les temps de transport nécessaires tout au long du projet,
- d'anticiper le budget correspondant - Frais inclus dans l'indemnité de résidence (sauf indication contraire)

## RECLÉE de SALINS-LÈS-BAINS Jura (39)

### Furieuse en vie

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE FRANCHE-COMTÉ  
[www.maisondelarchi-fc.fr](http://www.maisondelarchi-fc.fr)  
[contact@maisondelarchi-fc.fr](mailto:contact@maisondelarchi-fc.fr)  
03 81 83 40 60

## SAINT RÉMY-SUR-ORNE | Orne (61)

### Habiter la vallée, fêter le fleuve !

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE  
[www.territoirespionniers.fr](http://www.territoirespionniers.fr)  
[contact@territoirespionniers.fr](mailto:contact@territoirespionniers.fr)  
02 31 24 06 81

## MONTPELLIER - Quartier MOSSON | Hérault (34)

### Géographie sensible du patrimoine du quotidien

MAISON DE L'ARCHITECTURE OCCITANIE MÉDITERRANÉE  
[www.maom.fr](http://www.maom.fr)  
[contact@maom.fr](mailto:contact@maom.fr)  
07 81 67 40 97



SAINT RÉMY-SUR-ORNE 61



RECLÉE de SALINS-LÈS-BAINS 39



MONTPELLIER Quartier MOSSON 34

# DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidatures est ouvert aux **architectes et personnes diplômées d'État en architecture, avec un ou une ou plusieurs autres spécialistes** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

- en version papier par courrier simple (pas de LRAR)
- en version numérique (5 Mo maximum)

Pour la résidence à **MONTPELLIER | Hérault** :

La date limite d'envoi est fixée au **MERCREDI 19 AOÛT** minuit.

Pour les résidences à **SALINS-LÈS-BAINS** et à **SAINT RÉMY-SUR-ORNE** :

La date limite d'envoi est fixée au **MERCREDI 26 AOÛT** minuit.

Une équipe peut postuler à **deux résidences au maximum**.

## CONTENU du DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

- + une note d'intention (4 pages A4 )
- + un CV pour chaque membre de l'équipe
- + la copie du diplôme en architecture du mandataire
- + une présentation des références de l'équipe (4 pages A4 )
- + la fiche de candidature originale complétée et signée
- + une présentation de l'équipe (10 lignes)
- + une photographie de l'équipe (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)

Le texte de présentation et la photographie seront utilisés sur l'ensemble des supports de communication du Réseau des maisons de l'architecture et de la Maison de l'architecture référente pour communiquer sur la résidence.

## COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux et sur son site internet.

Afin de permettre à toutes et tous de suivre le déroulement des résidences, chaque équipe devra :

+ créer et alimenter un site ou un blog journalier dédié à la résidence

+ produire un support de synthèse (publication, vidéo, reportage photographique, dessins etc.), présentant leur démarche et leurs réalisations et en mettant à disposition du RMA tous les documents nécessaires.

Ils constitueront des supports de valorisation, témoins de l'expérience menée.

# FICHE DE CANDIDATURE

## Résidences d'architecture du Réseau des maisons de l'architecture

### 1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT .....  
(s'il s'agit d'un collectif)

### Présentation du mandataire architecte ou diplômé en architecture

NOM .....  
PRÉNOM .....  
N° SIRET .....  
ADRESSE COMPLÈTE .....  
TÉLÉPHONE .....  
E-MAIL .....  
SITE INTERNET .....

**Avec** (dupliquer cette fiche si besoin)

NOM .....  
PRÉNOM .....  
PROFESSION .....  
N° SIRET .....  
NOM .....  
PRÉNOM .....  
PROFESSION .....  
N° SIRET .....

### 2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case(s) correspondante(s)

- RECLUÉE DE SALINS-LÈS-BAINS** | Jura (39) | Furieuse en vie | MA FRANCHE-COMTÉ - Remise du dossier de candidature au plus tard le 26 août 2026, minuit.
- SAINT RÉMY-SUR-ORNE** | Orne (61) | Habiter la vallée, fêter le fleuve | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE - Remise du dossier de candidature au plus tard le 26 août 2026, minuit.
- MONTPELLIER MOSSON, Quartier prioritaire de la ville** | Hérault (34) | Géographie sensible du patrimoine du quotidien | MA OCCITANIE MÉDITERRANÉE - Remise du dossier de candidature au plus tard le 19 août 2026, minuit.

Je soussigné·e .....(architecte mandataire),  
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à ....., le .....

Signature :





# Furieuse en vie

**QUAND ?**

du 1<sup>er</sup> octobre  
au 11 décembre 2026

**OÙ ?**

RECLÉE de SALINS-LÈS-BAINS  
Jura (39)

## TERRITOIRE D'ACCUEIL

Dans la continuité de son engagement contre la démolition de bâtiments, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté désire valoriser le patrimoine vulnérable de notre territoire.

Point d'ancrage et de départ pour une immersion de Pont d'Héry à la Chapelle-sur-Furieuse, aire d'attraction d'un peu moins de 50 000 habitants, la cité de Salins-les-Bains se niche au creux d'une reculée formée par la rivière à l'ombre du Mont Poupet, point culminant du Jura.

Ce site permet à la fois de prendre en compte le patrimoine habité (constructions privées et publiques) et travaillé (activités artisanales) et également son paysage, son environnement parfois oublié.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

**Indemnités de résidence :** 7 200 € TTC

**Enveloppe de production :** 2 880 € TTC

## Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents seront hébergés dans un logement équipé, et pourront travailler à domicile avec la possibilité d'organiser des rencontres à la Chapelle des Jésuites.

## Calendrier de la résidence

8 semaines réparties du 1<sup>er</sup> octobre au 11 décembre 2026

## THÉMATIQUE

Les territoires,  
les ressources,  
l'appropriation et le temps ...

Qu'est qu'un patrimoine fragile ?  
Comment révéler la qualité du cadre bâti, celle du cadre de vie ?

À partir de ces questionnements, la résidence propose de relever avec les habitants de la vallée de la Furieuse notre rapport aux lieux, au paysage, et d'en dessiner toutes les singularités architecturales.

Les objectifs, à travers le récit, l'illustration et les transmissions, sont de mettre en évidence le patrimoine du quotidien inscrit dans le grand paysage, de réenchanter le déjà-là, de rénover les pratiques et usages, et de réfléchir ensemble à la durabilité, à l'habitabilité du territoire.

## AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

La production fera l'objet d'une publication

## MODALITÉS

### Profil de l'équipe attendue :

1 architecte ou diplômé-e d'État en architecture sera accueilli.e avec une sensibilité au paysage et à l'illustration.

### Sélection :

Le jury sera sensible à l'habilité :

- à aller à la rencontre de la population,
- à la capacité de prospective sur le terrain,
- à recueillir des histoires,
- à la perception sensible du monde,
- à l'interrogation,
- à dessiner à la main,
- à illustrer.

## CANDIDATURE

**Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis**

### FIN DE L'APPEL A CANDIDATURE :

Mercredi 26 août 2026 (minuit)

### Soumission des dossiers

**par mail à :**

contact@maisondelarchi-fc.fr

**par courrier postal à :**

Maison de l'architecture de Franche-Comté

1 rue des Martelots

F-25000 Besançon

(en lettre simple / pas de recommandé)

### Jury final en septembre

## PARTENAIRES

### Partenaires financiers :

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Bourgogne Franche-Comté
- CROA Bourgogne Franche-Comté
- Région Bourgogne Franche-Comté

### Partenaires opérationnels :

- Ville de Salins-lès-Bains
- Compagnie « les Urbaindigènes »
- CAUE Jura



Depuis 1988, la **Maison de l'Architecture de Franche-Comté** porte le projet de sensibiliser un public le plus large possible à l'architecture, l'urbanisme et le paysage.



En 2024, la **Maison de l'Architecture de Franche-Comté** s'est engagée contre la démolition de bâtiments.

Dans la continuité de la table-ronde intitulée « Démolir, pourquoi ? », la Maison de l'Architecture de Franche-Comté valorise l'architecture vulnérable de notre territoire, du bâti remarquable à celui menacé, qui est à réhabiliter.

## CONTACT

**03 81 83 40 60**

**contact@maisondelarchi-fc.fr**



© Alban Van Wassenhove

## TERRITOIRE D'ACCUEIL

Au cœur de la Suisse Normande, Saint-Rémy-sur-Orne (1020 habitants) déploie depuis 2023 son projet de territoire « La Mine Nouvelle », aujourd'hui reconnu comme un laboratoire rural d'innovation territoriale.

Structuré autour de trois piliers complémentaires - culture (Les Fosses d'Enfer), lien social (La Forge) et travail/compétences (Le Kreuzet), il favorise les synergies entre habitants, associations, acteurs économiques et partenaires publics.

Cette dynamique concilie attractivité, transitions écologiques, biodiversité, participation citoyenne et développement local, tout en valorisant l'héritage minier et naturel du territoire.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

### Indemnités de résidence :

10 800 € TTC (pour une équipe de 2 personnes)  
16 200 € TTC (pour une équipe de 3 personnes)

**Enveloppe de production : 3 000 € TTC**

### Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents seront hébergés dans un gîte dans la commune et pourront travailler dans un bureau équipé mis à disposition par Le Kreuzet.

### Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties en 3 ou 4 sessions d'octobre 2026 à mars 2027

## THÉMATIQUE

Accueillie par la commune de Saint-Rémy-sur-Orne et Territoires pionniers, cette résidence a pour objectifs de rassembler les habitantes et habitants, petits et grands, autour de leurs attachements au territoire, de révéler leurs pratiques de la vallée et d'ouvrir leurs imaginaires autour du paysage.

En s'appuyant sur la dynamique de « La Mine Nouvelle », les résident·es ouvriront un espace de dialogue intergénérationnel et de création collective, centré sur le fleuve, le bocage, la mémoire des lieux et le renouveau actuel dans la commune.

Organisée le samedi 20 mars en clôture de Chantiers communs, la restitution prendra un format festif pour célébrer ensemble l'arrivée du printemps.

La résidence convoquera les thèmes de la ruralité, de la durabilité, de l'habitabilité, des liens intergénérationnels, des attachements au territoire, de l'eau et du changement climatique.

## AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

Restitution de la résidence en clôture de la 9<sup>ème</sup> édition de « Chantiers communs » (20 mars 2027)

Valorisation de la résidence et partages d'expériences dans le cadre de « Nous sommes Orne », dynamique de bassin-versant, portée Territoires pionniers et un collectif de structures.

## MODALITÉS

### Profil de l'équipe attendue :

1 architecte accompagné d'1 ou 2 autres professionnel·les, compétences en design et en danse appréciées.

### Sélection :

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et dynamiques collectives,
- La capacité de l'équipe à mobiliser et accompagner des personnes d'horizons divers dans une démarche créative et collective ;
- La capacité de l'équipe à produire une mise en récit puissante, joyeuse, populaire et scientifiquement rigoureuse ;
- La connaissance et l'intérêt particulier pour les problématiques liées aux milieux naturels et aux risques liés aux cycles de l'eau, à l'agriculture, aux effets du dérèglement climatique, aux enjeux des transitions et à l'économie locale et circulaire ;
- La capacité de l'équipe à faire la synthèse de données variées à la croisée de nombreux domaines d'études ;
- La capacité de l'équipe à s'exprimer et à communiquer (oral et écrit) auprès de publics très variés et de tous âges, des professionnel·les et des élu·es ;
- La pertinence de la proposition en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

## CANDIDATURE

**Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis**

### FIN DE L'APPEL A CANDIDATURE :

mercredi 26 août 2026 (miniuit)

### SOUMISSION DES DOSSIERS

#### par mail à :

e.taudiere@territoirespionniers.fr

#### par courrier postal à :

Territoires Pionniers  
22 place Jean Letellier  
14000 Caen

(en lettre simple / pas de recommandé)

### Jury final en septembre

## PARTENAIRES

### Partenaires financiers :

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Normandie
- Région Normandie
- Le Kreuzet

### Partenaires opérationnels :

- Commune de Saint-Rémy-sur-Orne, et ses trois pôles : La Forge, Espace de vie rurale, Centre culturel des Fosses d'Enfer et le Keuzet
- Associations locales : Les amis de la forge, Loisir & Amitié, Association ARBRES et La MatÔtek, ressourcerie éphémère de matériaux de construction
- Établissements scolaires
- CPIE Collines normandes
- Agence Normande de la Biodiversité et de Développement Durable (ANBDD)
- Université de Caen Normandie



**Territoires pionniers** est une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine basée à Caen en Normandie.



Cette Maison de l'architecture mène des projets de terrain durables et singuliers : ateliers, résidences, rencontres et événements publics.

Avec un volet culturel, elle participe activement à la transformation écologique et sociale du territoire en ouvrant des espaces d'échange et d'expérimentation associant habitants, professionnels, élus et acteurs locaux.

En mars, elle organise le festival «Chantiers communs», et à l'année, mène de nombreux projets, dont des résidences d'architecture avec son Laboratoire des territoires et la dynamique culturelle «Nous sommes Orne» autour des imaginaires du fleuve et de son bassin-versant.

## CONTACT

**02 31 24 06 81**

**contact@territoirespionniers.fr**



# Géographie sensible du patrimoine du quotidien

**QUAND ?**  
de septembre  
à décembre 2026

**OÙ ?**  
MONTPELLIER, MOSSON  
quartier prioritaire de la ville  
Hérault (34)

© C.RUIZ - VILLE ET MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

## TERRITOIRE D'ACCUEIL

Montpellier est au cœur d'importantes mutations, de renouvellement urbain et social. Le nord-ouest de Montpellier, historiquement connu sous le nom de « La Paillade », a été urbanisé au début des années 60 dans le cadre des grandes politiques de logement.

L'objectif actuel est de reconnecter le quartier au tissu métropolitain global, améliorer les espaces publics, diversifier l'offre de logements et renforcer les liens sociaux. Mossion, du nom de sa rivière, devient un quartier territoire résilient et inclusif, valorisant les ressources paysagères, dont les dynamiques et la richesse de ses actions doivent être reconnus.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

**Indemnités de résidence :** 10 800 € TTC  
**Enveloppe de production :** 5 000 € TTC

## Lieu d'hébergement & de travail :

Les résidents.es seront hébergé.es dans un logement mis à disposition par les bailleurs sociaux de la ville, ou chez l'habitant ou dans un logement en location. Pour travailler, ils seront accueillis dans les locaux de l'association I.PEICC située au cœur du quartier de la Mosson.

## Calendrier de la résidence :

- 6 semaines, réparties de septembre à décembre 2026 :
- Session 1 : 2 semaines en septembre du 07 au 20/09(JEP)
  - Session 2 : 2 semaines pendant le Mois de l'Architecture Occitanie (du 19/10 au 01/11)
  - Session 3 : 2 semaines en décembre 2026

## THÉMATIQUE

Cette résidence est conçue comme un laboratoire urbain d'analyse du patrimoine ordinaire d'un quartier populaire et vivant. Elle explorera les espaces publics par des interviews, l'observation et des arpentages pour identifier la cartographie sensible des lieux de vie, mémoires et identités collectives.

Cet exercice nourrira l'application des principes de la Charte de Faro, comme approche transversale entre analyses spatiales et sociales à toutes les échelles du quartier.

La sortie de résidence sera une déambulation qui retranscra les modes d'habiter et le cadre de vie des habitants, les liens entre le patrimoine quotidien, ses espaces publics et usages, leurs limites et leurs porosités.

Les thématiques engagées dans la résidence auront pour objectifs de :

- Rendre visible la richesse des liens entre les habitants et les espaces publics de leur quartier
- Valoriser le patrimoine du quotidien utilisé par les habitants
- Participer à un changement de regard sur les politiques publiques de valorisation du patrimoine.

## AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence s'inscrit dans la continuité d'une programmation culturelle sur le patrimoine mineur proposée lors des Journées Européennes du Patrimoine par une collaboration de deux organisations, Bel Horizon, venant d'Algérie et l'i.PEICC, association jeunesse d'éducation populaire autour du travail mené par l'écrivain Nouridine Bara sur ses "Cours Dehors".

En s'appuyant sur la thématique des JEP "patrimoine en danger", l'objectif est de porter un regard critique et sensible sur le patrimoine du quotidien, ces lieux souvent oubliés, non reconnus par les labels patrimoniaux, mais qui portent pourtant en eux des souvenirs et des identités collectives.

Le projet s'articule autour de deux événements : une conférence et une promenade urbaine. L'objectif : rassembler les points de vue d'acteurs locaux, d'artistes, de chercheurs, d'architectes et d'habitants afin de réfléchir à la manière dont ces patrimoines contribuent à la construction d'un récit commun et vivant de Montpellier et d'Oran. Les résidents participeront à ces deux événements et pourront proposer des temps de médiation sur ce week-end des JEP qui clôturera leur première session de résidence.

Plus largement, ces actions accompagneront la signature de la Charte de Faro par la ville de Montpellier pour inscrire le patrimoine mineur dans les politiques publiques. Ceci donnera lieu à des événements dans les mois qui suivront et la création d'une commission municipale dédiée pérennisant cette attention sensible au patrimoine quotidien.

La production des résidents sera alors capitalisée pour nourrir le travail dans la durée en appliquant cette charte de manière globale dans tous les quartiers populaires de la ville. Les lauréat.es de la résidence devront produire à l'issue de leur résidence un livrable physique qui pourra faire l'objet d'une réutilisation. Ils pourront notamment réaliser d'autres parcours reproductibles. La production réalisée à l'issue de la résidence pourra être réutilisée comme outil de médiation et/ou de formation.

## MODALITÉS

### Profil de l'équipe attendue :

Une équipe de 2 personnes sera accueillie, composée **d'un ou une architecte ou diplômé.e d'état en architecture mandataire** avec une forte sensibilité/pratique urbaine, accompagné.e d'un ou d'une expert.e ou chercheur.se en sciences sociales (anthropologue, sociologue, ethnologue...) dont la méthodologie se situe à la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et des sciences sociales.

### Sélection :

Le jury sera sensible au :

- Lien avec l'espace urbain, le territoire et/ou le patrimoine ;
- Intérêt pour le patrimoine du quotidien sera considéré comme un atout ;
- Intérêt par le travail participatif et les enquêtes de terrain ;
- Expérience préalable dans ce type de travail sera appréciée, la résidence impliquant de nombreux échanges avec les habitants et les acteurs locaux ;
- Approche critique et expérimentale du paysage urbain ;
- Méthodologie et outils d'analyse originaux ;
- Capacité d'analyse .

## CANDIDATURE

**Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis**

### FIN DE L'APPEL A CANDIDATURE :

mercredi 19 août 2026 (minuit)

### Soumission des dossiers

#### par mail à :

contact@maom.fr

#### par courrier postal à :

Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée  
19 rue Saint Louis  
34000 MONTPELLIER

(en lettre simple / pas de recommandé)

### Jury final fin août

## PARTENAIRES

### Partenaires financiers :

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Occitanie

### Partenaires opérationnels :

- i.PEICC
- Bel Horizon
- Nouridine Bara
- Altemed



## La Maison de l'Architecture Occitanie

**Méditerranée** est une association dont le but est de promouvoir la culture architecturale, urbaine et paysagère en la diffusant au plus grand public.



Active depuis 2004, elle propose une programmation riche et variée centrée sur les enjeux d'actualités : expositions, projections, conférences, tables rondes, ateliers de sensibilisation,

interventions auprès des scolaires, résidences, concours pour les étudiants, arpentages commentés in-situ...

Espace actif de partage, d'échange, mais aussi de questionnement pour débattre des controverses de la méditerranée, la MAOM oriente ses actions vers les dimensions sociétales et écologiques liées à tout ce qui touche à notre cadre de vie dans la ville et parmi tous nos territoires des plus anthropisés aux plus reculés.

## CONTACT

**07 81 67 40 97**  
**contact@maom.fr**

## LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau met en lien, accompagne et donne de la visibilité aux 35 Maisons de l'architecture.

Son rôle est d'aider à déployer et pérenniser les actions des Maisons de l'architecture sur tout le territoire.

À l'échelle nationale, le Réseau des maisons de l'architecture accompagne l'organisation d'évènements comme la Biennale d'architecture, "Tous pour l'architecture !" ou le déploiement de dispositifs spécifiques comme celui des Résidences.

[ma-lereseau.org](http://ma-lereseau.org)



## LA CAISSE DES DÉPÔTS

En lien avec sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie une politique de mécénat dans trois domaines : la musique classique, la danse et l'architecture & paysage. Chaque année, plus de 6M€ de soutien sont ainsi octroyés à près de 500 projets sur l'ensemble du territoire français.

Dans le domaine de l'architecture et du paysage, son action permet de soutenir des projets contribuant à l'environnement, à la valorisation du patrimoine culturel, ainsi que des projets dédiés aux jeunes publics.

[caissedesdepots.fr/mecenat/architecture-et-paysage](http://caissedesdepots.fr/mecenat/architecture-et-paysage)



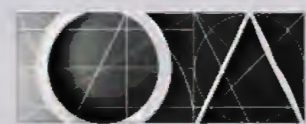
## L'ORDRE DES ARCHITECTES EN FRANCE

L'Ordre des architectes, créé par la loi du 3 janvier 1977, rassemble 30 000 professionnels nécessairement inscrits au Tableau de l'Ordre pour porter le titre et exercer la profession dans le respect de leurs règles de déontologie.

Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'Ordre est chargé d'une mission de service public et veille ainsi à la protection des usagers.

Il a également pour rôle de représenter la profession auprès des pouvoirs publics, et œuvre à la promotion de la qualité architecturale.

[architectes.org](http://architectes.org)



ORDRE  
DES  
ARCHITECTES

## LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. En région, les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, accompagnent les Maisons de l'architecture dans leurs missions sur le territoire.

Dès 2010, certaines Maisons de l'architecture initient aux côtés de leur DRAC des résidences d'architecture. Le ministère de la Culture soutient le dispositif national depuis 2018.

[culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr)



## Informations et contacts

Retrouvez les éditions précédentes des programmes de résidence & téléchargez l'appel à candidatures sur le site du **Réseau des maisons de l'architecture**

[www.ma-lereseau.org](http://www.ma-lereseau.org)

ou contactez :

Nina Normand

Chargée de la coordination  
et de l'animation réseau

[coordination@ma-lereseau.org](mailto:coordination@ma-lereseau.org)

Toute demande d'information ou de contact en lien avec la communication sera transmise au réseau à :

[contact@ma-lereseau.org](mailto:contact@ma-lereseau.org)

